

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 27 JUILLET 2020 A 19H00

Présents à la séance : 24

L' An Deux Mil Vingt, le 27 JUILLET A 19H00

Extrait affiché le :
28 juillet 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2020

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Vote du budget primitif 2020
Ville de Raon l'Étape.

Absent(s) : /

N° 56/2020

Absent(s) excusé(s) : M. BURGER Emmanuel.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien à Monsieur le Maire

M. TARDIEU François à M. COLIN Joël

M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia

Mme PIANT Noëlle à M. SALÉRIO Philippe

Secrétaire de séance : M. RAMBOURG Bernard.

Suite à sa présentation dans le détail faite par Monsieur le Maire, l'Assemblée délibérante est invitée à voter le budget primitif 2020 de la Ville proposé en équilibre « dépenses et recettes » aux sommes de 5 735 712.82 € en section de fonctionnement et en investissement aux sommes de 5 429 897.64 €, reports de 2019 inclus.

C'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté approuve ce budget primitif 2020 Ville de Raon l'Étape.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,